

FONCIERE ATLAND

Communiqué post assemblée du 30 mars 2007 Modification d'achat d'actions du programme de rachat

L'assemblée générale mixte qui s'est tenue le 30 mars 2007 a décidé de modifier le programme de rachat d'actions et notamment :

- le nombre maximum d'actions pouvant être racheté pour le porter de 5.457 actions qui représentaient 5 % du capital social avant augmentation à 13.957 actions, soit 5 % des 279.147 actions composant le capital social actuel ;
- le prix maximal d'achat des actions pour le porter de 75 € à 120 €;
- le montant maximal alloué à la mise en œuvre du programme de rachat pour le porter de 409.275 € à 1.674.840 €

Les autres conditions et modalités du programme de rachat et notamment ses finalités et sa durée ne sont pas modifiées.

Contacts

Monsieur Georges ROCCHIETTA
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de FONCIERE ATLAND.

Téléphone : 01 40 72 20 20
Fax : 01 40 72 20 21